



DE JEPS BADMINTON

**Du 12 septembre 2016
au 13 décembre 2017**

Contribuer au développement des clubs et assurer la mise en œuvre des projets

Contenu de la formation

Modules de formation relatifs à la conduite de projets de développement sportif - Modules de formation concernant l'enseignement et la conduite de l'entraînement – **Conduite d'actions de tutorat et formation de cadres** - **Stage en situation professionnelle**

*721 heures en centre et 500 heures minimales en structure
Formation en alternance par unités capitalisables.*

Conditions d'accès

- Niveau

Etre titulaire du **PSC1 - Expérience d'encadrement et de pratique personnelle en badminton** - Etre dans une structure ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation en situation professionnelle.

- Public

Public âgé de 18 ans et plus, impliqué dans le secteur du badminton

Jeune de moins de 26 ans en contrat d'apprentissage (structure professionnelle en région)

Tout public salarié dans le domaine du badminton

Lieu : CREPS Strasbourg

Clôture inscription : 03 juin 2016

Tests sélection : 11, 12 et 13 juillet 2016

Renseignements: Département Formation
dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Michèle WALTER : 03.88.10.47.73

Maja VIGNERON : 03.88.10.47.66

Fabienne BARTH : 03.88.10.47.70

RESPONSABLES

Frédérique VOGEL
Professeur de Sport
au CREPS de Strasbourg

Vincent FISCHER
Conseiller Technique Fédéral
Ligue d'Alsace Badminton

**Dossier d'inscription à retirer sur le site du CREPS «www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr»
Dépôt des dossiers au CREPS de Strasbourg**